



Quelle axce faut il avoir pour un terrain enclave

Par **cyril**, le **18/11/2009** à **18:33**

Bonjour, je suis sur le point d'acheter un terrain de 3500m² et seulement 1600m² sont constructibles dans le fond de la parcelle et le vendeur ne m'accorderait pas la construction car il me signale que l'accès à mon terrain doit faire partie d'une zone constructible alors que le propriétaire sur l'acte notariale m'a laissé le droit de passage sur la parcelle qui lui appartient pour rejoindre la route que faire ? MERCI